

future

science & politique

Rapport annuel 2022

Contenu

1 — Objectifs du Réseau FUTURE	2
2 — Fonctionnement du Réseau FUTURE	3
3 — Team politique FUTURE	4
4 — Bilan politique: le point sur l'internationalité	7
5 — Les activités du Réseau FUTURE en chiffres	16



Objectifs du Réseau FUTURE

Depuis sa fondation en 2001, le Réseau FUTURE entretient un dialogue constant entre les hautes écoles suisses, les organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation et les acteurs et actrices de la politique fédérale (Conseil fédéral, Administration fédérale, Parlement et autres organes politiques de la formation, de la recherche et de l'innovation). L'objectif principal

du Réseau FUTURE est de créer et maintenir les meilleures conditions-cadres possibles pour la formation, la recherche et l'innovation en Suisse. Par conséquent, le Réseau FUTURE s'engage à travers ses activités pour une politique d'investissement stable et durable dans le domaine FRI, et en faveur d'un cadre juridique qui tienne compte des besoins de la place scientifique.

Fonctionnement du Réseau FUTURE

ORGANISATIONS PARTENAIRES

Académies suisses
des sciences

Conseil des EPF

Innosuisse

Fonds national
suisse

swissuniversities

HAUTES ÉCOLES ET INSTITUTIONS DE RECHERCHE



future
science & politique



TEAM POLITIQUE

6	<u>Centre</u>
1	<u>PLD</u>
9	<u>PLR</u>
9	<u>PS</u>
5	<u>PVL</u>
1	<u>UDC</u>
6	<u>Verts</u>

PARLEMENT

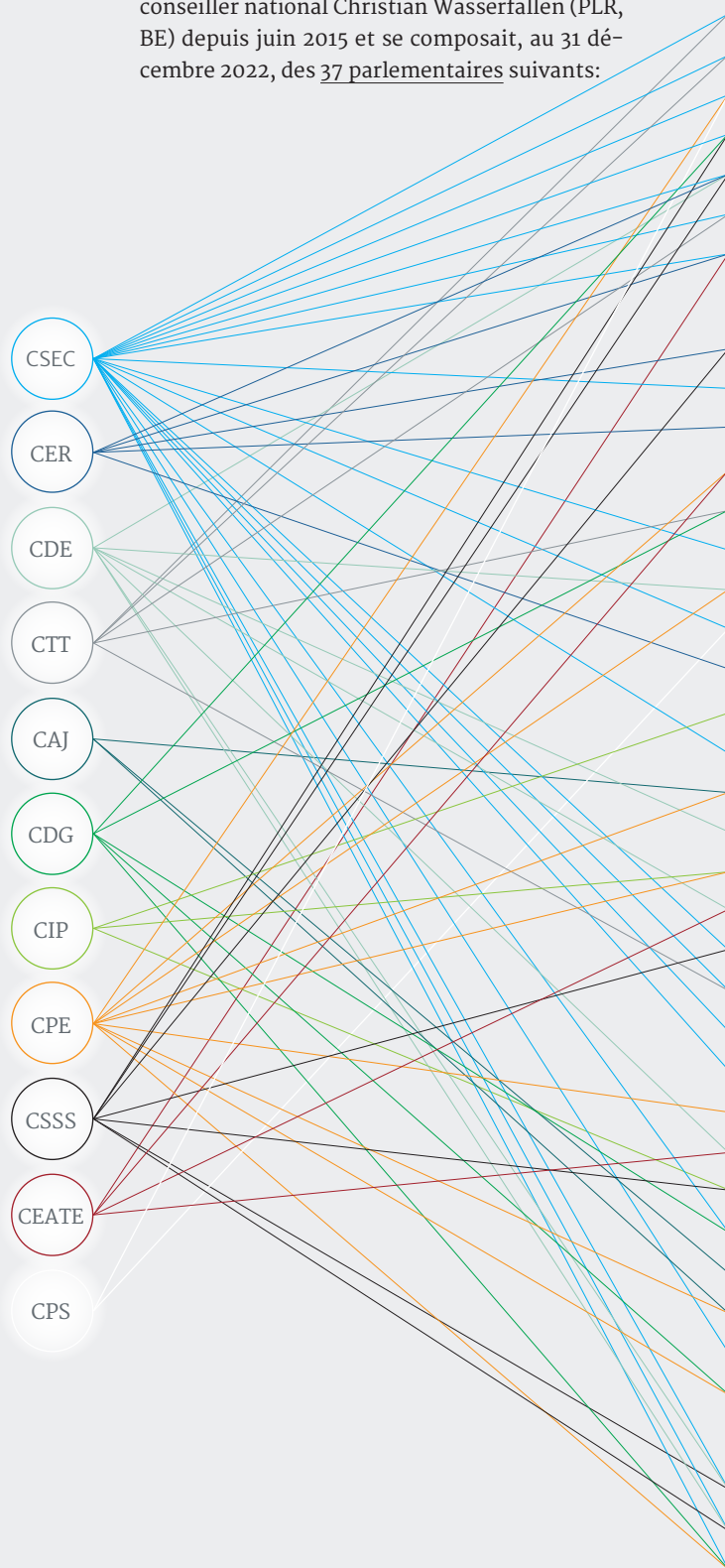


Le Réseau FUTURE se trouve à l'interface entre la politique et le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI).

- Le Réseau FUTURE est soutenu par des organisations qui représentent les hautes écoles, la recherche et l'innovation suisses. Il s'agit de la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses (swissuniversities), du Conseil des écoles polytechniques fédérales (Conseil des EPF), du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), des Académies suisses des sciences et de l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse. Ensemble, ces organisations partenaires constituent le comité du Réseau, dans lequel elles échangent sur des thèmes d'actualité et définissent leurs positions communes.
- Le Réseau FUTURE se compose en outre d'un Team politique, composé de parlementaires issus de tous les partis et de toutes les régions de la Suisse. Ces conseillères et conseillers nationaux et aux Etats s'engagent le plus souvent dans les commissions parlementaires importantes pour le domaine FRI. Sous la Coupole, ce sont les membres du Team politique du Réseau FUTURE qui donnent les impulsions aux actions politiques liées au domaine FRI.
- La coordinatrice du Réseau FUTURE, Petra Studer, assure les échanges entre le comité et le Team politique. Elle est soutenue dans ses fonctions par le secrétariat du Réseau FUTURE, géré par l'agence VIRTÛ Public Affairs AG. Au cours de l'année 2022, le contrat de services du Réseau FUTURE avec l'agence VIRTÛ a été prolongé pour une période de quatre ans (2023-2026).

Team politique FUTURE

Le Team politique FUTURE est présidé par le conseiller national Christian Wasserfallen (PLR, BE) depuis juin 2015 et se composait, au 31 décembre 2022, des 37 parlementaires suivants:



Vorstand des Politikerteams

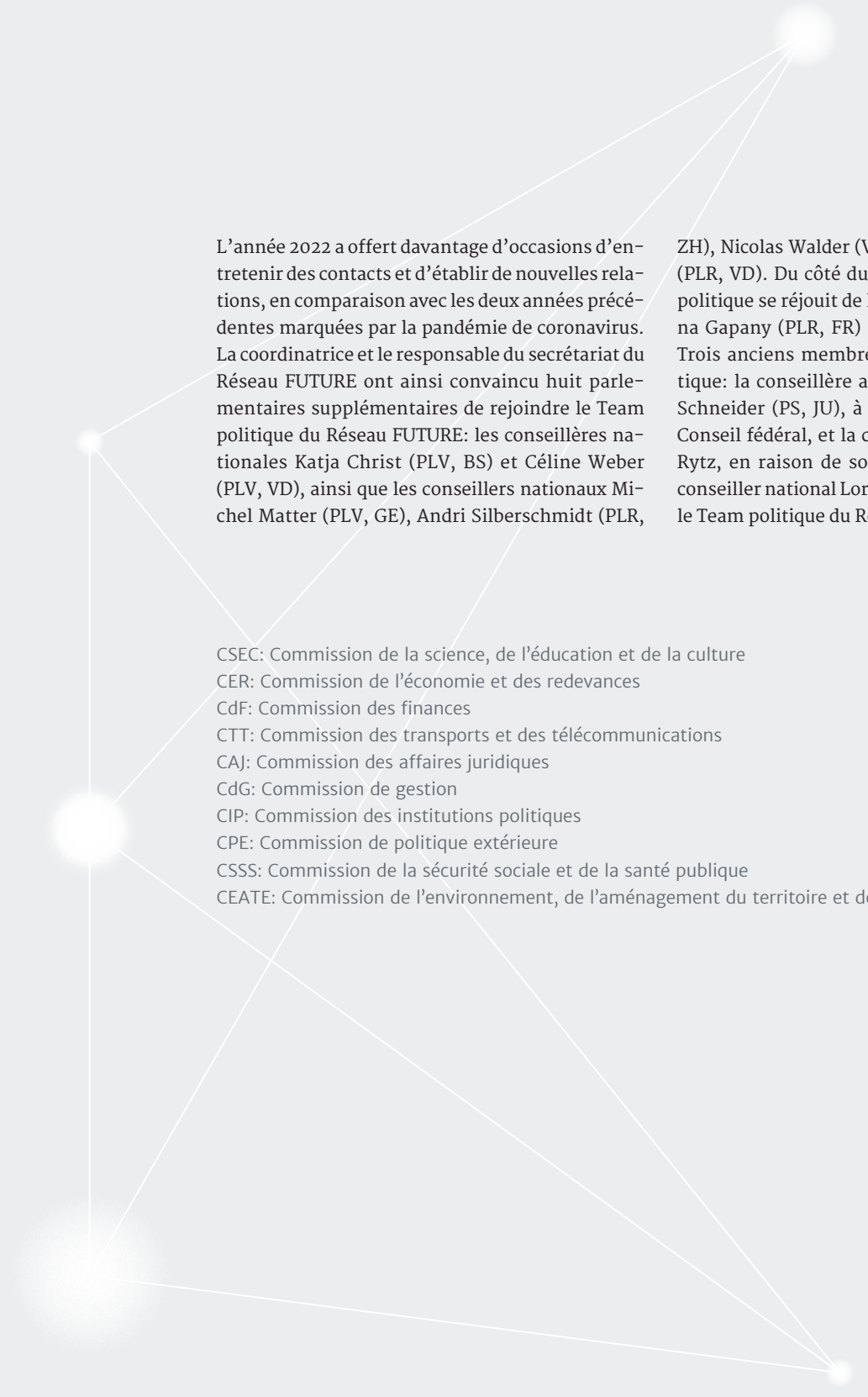
Wasserfallen Christian, Cn, PLR
Aebischer Matthias, Cn, PS
Gmür-Schönenberger Andrea, CE, Centre
Graf Maya, CE, Verts
Herzog Eva, CE, PS
Kutter Philipp, Cn, Centre
Noser Ruedi, CE, PLR

Conseil national:

Amaudruz Céline, UDC
Atici Mustafa, PS
Bendahan Samuel, PS
Bulliard-Marbach Christine, Centre
Christ Katja, PLV
de Montmollin Simone, PLR
Fischer Roland, PLV
Fivaz Fabien, Verts
Glättli Balthasar, Verts
Kälin Irène, Verts
Locher Benguerel Sandra, PS
Markwalder Christa, PLR
Matter Michel, PLV
Moser Tiana Angelina, PLV
Munz Martina, PS
Nantermod Philippe, PLR
Piller Carrard Valérie, PS
Python Valentine, Verts
Roth Pasquier Marie-France, Centre
Schneider-Schneiter Elisabeth, Centre
Schneider Schüttel Ursula, PS
Silberschmidt Andri, PLR
Studer Lilian, Centre
von Falkenstein Patricia, PLD
Walder Nicolas, Verts
Weber Céline, PLV
Wehrli Laurent, PLR

Conseil des Etats:

Carobbio Guscetti Marina, PS
Gapany Johanna, PLR
Michel Matthias, PLR



L'année 2022 a offert davantage d'occasions d'entretenir des contacts et d'établir de nouvelles relations, en comparaison avec les deux années précédentes marquées par la pandémie de coronavirus. La coordinatrice et le responsable du secrétariat du Réseau FUTURE ont ainsi convaincu huit parlementaires supplémentaires de rejoindre le Team politique du Réseau FUTURE: les conseillères nationales Katja Christ (PLV, BS) et Céline Weber (PLV, VD), ainsi que les conseillers nationaux Michel Matter (PLV, GE), Andri Silberschmidt (PLR,

ZH), Nicolas Walder (Verts, GE) et Laurent Wehrli (PLR, VD). Du côté du Conseil des Etats, le Team politique se réjouit de la collaboration avec Johanna Gapany (PLR, FR) depuis l'année sous revue. Trois anciens membres ont quitté le Team politique: la conseillère aux Etats Elisabeth Baume-Schneider (PS, JU), à la suite de son élection au Conseil fédéral, et la conseillère nationale Regula Rytz, en raison de son retrait du Parlement. Le conseiller national Lorenz Hess a également quitté le Team politique du Réseau FUTURE.

CSEC: Commission de la science, de l'éducation et de la culture

CER: Commission de l'économie et des redevances

CdF: Commission des finances

CTT: Commission des transports et des télécommunications

CAJ: Commission des affaires juridiques

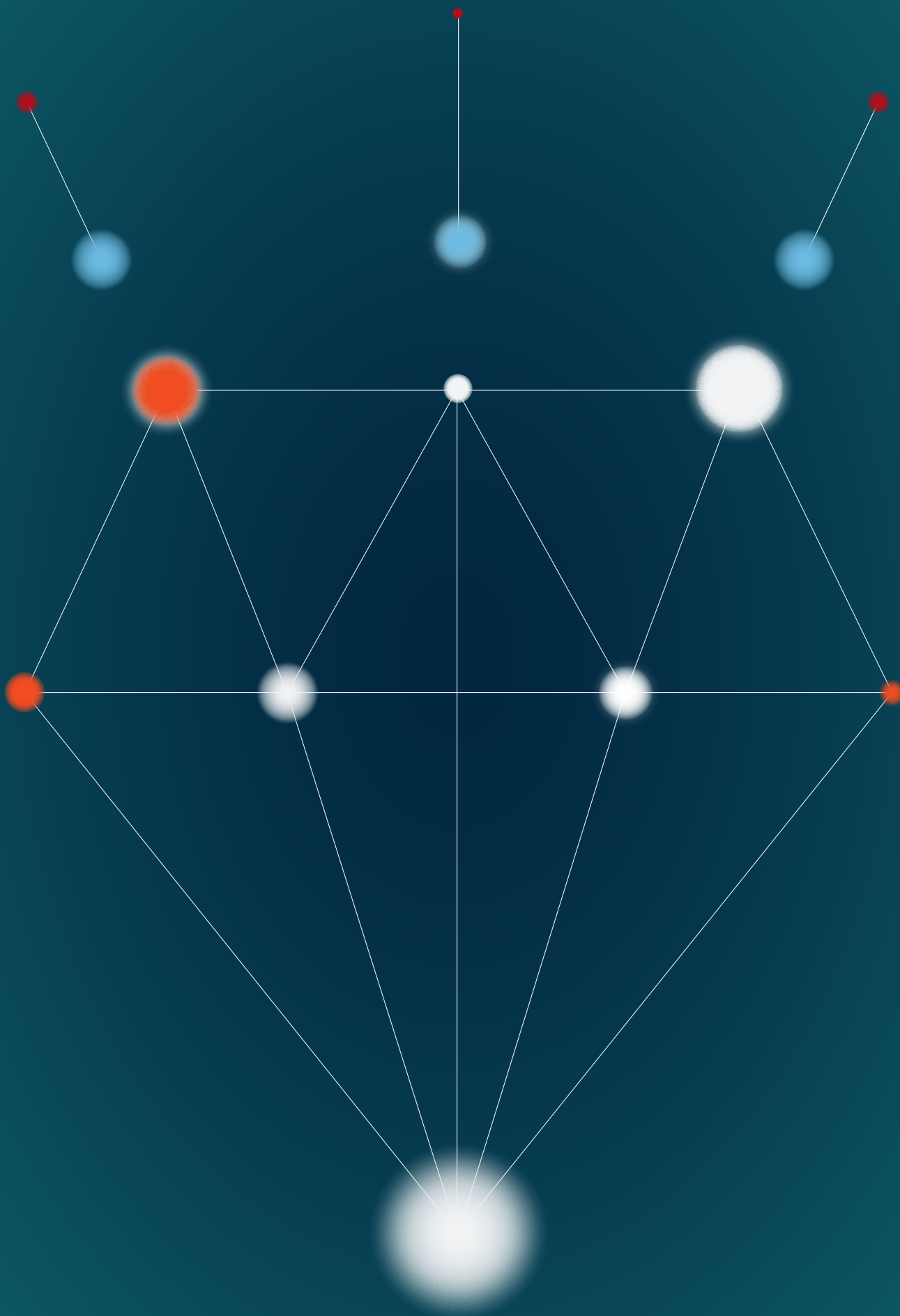
CdG: Commission de gestion

CIP: Commission des institutions politiques

CPE: Commission de politique extérieure

CSSS: Commission de la sécurité sociale et de la santé publique

CEATE: Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie



Bilan politique: le point sur l'internationalité

En 2022, le Réseau FUTURE s'est penché sur diverses thématiques et objets parlementaires. Les questions soulevées par la non-association de la Suisse à «Horizon Europe», le programme-cadre de recherche et d'innovation de l'UE pour la période 2021-2027, ont fait l'objet d'une attention particulière. Dans ce contexte, le budget fédéral pour l'année 2023 et son examen par le Parlement ont constitué un moment important de l'année sous revue.

Les thèmes centraux et les activités du Réseau FUTURE de l'année écoulée sont résumés ci-dessous.

4.1

Horizon Europe

Le programme septennal de financement de la recherche et de l'innovation de l'UE «Horizon Europe» et les initiatives qui y sont liées (Digital Europe, Euratom et ITER) ont été lancés en 2021. Depuis le début, la Suisse est considérée comme un pays tiers non associé. Les possibilités de participation des scientifiques et des acteurs et actrices de l'innovation suisse ont ainsi été limitées, et le financement a été pris en charge par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). La communauté scientifique et le Parlement ont été plongés dans une grande incertitude et de nombreuses questions se sont posées. Des parlementaires ont contacté le Réseau FUTURE de manière régulière pour lui poser des questions concrètes et lui demander des éclaircissements.

Les informations disponibles ont été rassemblées dans un document qui clarifie les conséquences de la non-association de la Suisse à «Horizon Europe». Ce document a été transmis en mars aux membres du Team politique et aux parlementaires intéressé-e-s. Il a également été publié sur le site internet du Réseau FUTURE et partagé avec des organisations partenaires. Le document «Q&R» a, par la suite, servi de base à l'article phare de la

newsletter de mars envoyée sous forme papier à tous les membres du Parlement fédéral en début de session de printemps 2022. Ces dernier-e-s ont ainsi pu prendre connaissance des ressentis des acteurs et actrices concerné-e-s, de ce que signifiaient pour la Suisse les conséquences de l'exclusion, tant à court qu'à long terme, des mesures transitoires et complémentaires prévues et de l'appréciation des scientifiques et des entreprises concerné-e-s par la situation.

Le thème n'a jamais perdu de son urgence au cours de l'année sous revue. Durant la session d'été, le Réseau FUTURE a organisé un échange personnel entre les parlementaires intéressé-e-s et les représentant-e-s des cinq organisations responsables. Cette rencontre informelle a permis d'éclaircir toutes les questions brûlantes au sujet de la non-association, de l'importance d'une participation pour le pôle de recherche et d'innovation suisse et des mesures transitoires et complémentaires mises en place ou prévues. Le Réseau FUTURE a donc fourni un important travail d'information et de sensibilisation sur la thématique de la non-association de la Suisse à «Horizon Europe».

Le dossier «Horizon Europe» a également fait l'objet de newsmails électroniques réguliers du Réseau FUTURE. Les newsmails de mars et mai ont permis de présenter deux infographies illustrant la problématique. L'une dévoilait le taux de réussite élevé obtenu par les projets de recherche suisses en 2021 dans le cadre d'«Horizon Europe» en comparaison avec d'autres pays. En effet, ces projets étaient encore examinés par les organes compétents du programme européen avant leur exclusion officielle. L'autre infographie présentait le résultat de l'enquête du SEFRI sur l'évaluation de la situation actuelle des acteurs et actrices concerné-e-s. Cette étude a témoigné des conséquences négatives: plus de 80% des personnes concernées, issues de la recherche et de l'entrepreneuriat, ont déploré une détérioration de leur situation en termes de possibilités de financement, d'opportunités de réseautage international et de charges administratives.



Interventions pour plus de transparence et un programme d'excellence

La non-association au programme-cadre de l'UE «Horizon Europe», très problématique du point de vue suisse, a été en grande partie reconnue au Parlement. Les parlementaires ont tenté, par leurs moyens, d'améliorer la situation ou du moins de la clarifier. Ainsi, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national a déposé deux motions demandant d'une part, «un programme suisse pour une recherche et une innovation d'excellence» et, d'autre part, la «Transparence sur les fonds utilisés et non utilisés du crédit d'engagement <Paquet Horizon 2021-2027>». Le Réseau FUTURE a assuré le suivi de ces objets au sein de la commission compétente.



Loi sur le fonds Horizon

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) a également reconnu la gravité de la situation, notamment en termes de conséquences financières de l'exclusion d'«Horizon Europe» pour le pôle de recherche et d'innovation suisse. Après la pause estivale de l'année sous revue, elle a donc présenté son idée de créer un fonds limité à 2027 pour financer la coopération internationale en matière de recherche et encourager l'excellence scientifique de la recherche suisse. Elle s'est basée sur deux initiatives cantonales de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, et a chargé l'administration fédérale d'élaborer un projet de loi correspondant. Le Réseau FUTURE a fourni d'importantes prestations d'information et de coordination en interne. A la mi-novembre, la CSEC-E a lancé la consultation de trois mois sur la loi sur le fonds Horizon. Le besoin d'information était également important de la part des partis et des associations. Le projet de la CSEC-E pour la création d'un fonds Horizon a été présenté en détails dans la newsletter papier de décembre. L'affaire est restée d'actualité au-delà de l'année sous revue, car la consultation a duré jusqu'à la mi-février 2023. Dans la deuxième quinzaine de janvier 2023, le Réseau FUTURE a publié une position consolidée de ses organisations membres, en principe en faveur du fonds Horizon.

4.2

Budget 2023

Dès l'automne, les débats parlementaires sur le budget de l'année suivante étaient, comme toujours, à l'ordre du jour. Compte tenu de l'exclusion du programme-cadre européen «Horizon Europe» et de l'improbabilité d'une association prochaine, la question des moyens pour contrer la perte d'attractivité de la Suisse en tant que pôle de recherche et d'innovation s'est posée dans le cadre du budget 2023. Le Réseau FUTURE a pu démontrer qu'un transfert de fonds sans incidence sur le budget permettrait de renforcer les instruments d'encouragement nationaux existants du FNS et d'Innosuisse, et donc la place suisse de la recherche et de l'innovation dans son ensemble. Les commissions des finances des deux Chambres ont fait des propositions dans ce sens, clairement acceptées par les parlementaires lors de la session d'hiver. Les deux chambres ont approuvé un montant de 35 millions de francs supplémentaires en faveur d'Innosuisse et un montant de 50 millions de francs supplémentaires en faveur du FNS. Les deux augmentations de budget ont pu être effectuées de façon neutre pour le budget fédéral. En effet, il ne s'agissait que de transferts de fonds qui pouvaient être compensés dans le poste budgétaire de la contribution obligatoire pour une association à «Horizon Europe». Il restait 325 millions de francs réservés pour la contribution obligatoire, ce qui aurait suffi pour une éventuelle association de la Suisse à partir de la mi-août 2023.

4.3

Relève académique et égalité des chances

Au cours de l'année 2022, le monde politique s'est à plusieurs reprises penché sur la situation de la relève académique et sur les questions d'égalité dans le monde académique. Basé sur deux pétitions, l'une de la Session des femmes 2021 et l'autre d'un comité représentant le corps intermédiaire académique, la Commission de la science du Conseil national a demandé par un postulat que les thèmes de la précarité, de l'égalité et de la relève académique soient investigués. Le rapport devrait entre autres clarifier si un nombre important de postes fixes pourrait et devrait être créé pour les chercheuses et les chercheurs après le doctorat. D'autres interventions sur des thèmes similaires ont suivi. Le Réseau FUTURE a saisi l'occasion de ces discussions pour souligner les efforts entrepris jusque-là et les actions encore à entreprendre à l'avenir pour promouvoir les femmes dans le domaine scientifique. La newsletter de septembre a retracé les changements entrepris par les hautes écoles suisses et le Fonds national suisse depuis un certain temps. La situation de départ en matière d'égalité des chances entre les deux sexes était extrêmement insatisfaisante. L'article a montré que les actrices et les acteurs impliqué-e-s sont conscient-e-s du problème, et que les efforts qui visent à améliorer les conditions de travail et de vie ainsi qu'à promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes doivent être poursuivis.



Les activités du Réseau FUTURE en chiffres

Publishing

En plus des documents présentés dans le bilan politique, le Réseau FUTURE a rédigé et publié les documents suivants en 2022:

- 4 newsletters imprimées, de quatre pages chacune, contenant un éditorial, divers articles sur des thèmes d'actualité liés au domaine FRI et des brèves.
- 10 newsmails électroniques, avec des infographies, des commentaires, les actualités du mois, des liens vers de nouvelles publications ainsi qu'un aperçu et un agenda des rendez-vous importants.
- 4 programmes de session au format électronique, présentant les dates auxquelles les objets parlementaires relatifs au domaine FRI ont été traités par les Chambres fédérales.
- 4 comptes rendus de session au format électronique, résumant l'avancée des dossiers importants pour le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. Il contient également un aperçu des nouveaux objets déposés et des réponses données par le Conseil fédéral.

L'ensemble de ces publications est disponible en langue française et allemande.

Au 31 décembre 2022, 1'510 personnes étaient abonnées aux publications électroniques du Réseau FUTURE: 1'083 en allemand et 427 en français. Le nombre d'abonné-e-s a augmenté de 70 personnes au cours de l'année.

Le taux d'ouverture unique des publications électroniques du Réseau FUTURE s'élève à 41,7% en moyenne en 2022.

Monitoring et webpublishing

Le Réseau FUTURE procède à une veille quotidienne dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. En 2022, ces actualités ont fait l'objet de 120 news. Toutes ont été rédigées en français et en allemand puis mises en ligne sur le site web du Réseau FUTURE (www.reseau-future.ch). Le nombre de news a donc légèrement augmenté par rapport à l'année 2021 (110 contributions).

Le site web a été consulté par 4'866 internautes au cours de l'année sous revue. Ces actualités sont publiées en continu sur le site internet du Réseau FUTURE. Ce chiffre a augmenté de près de 56% par rapport à l'année précédente: en 2021, environ 3'121 internautes avaient été recensé-e-s.

Les objets politiques en cours sont réunis dans une liste de monitoring mise à disposition au format Excel et préparée pour les représentant-e-s des organisations responsables. En 2022, le Réseau FUTURE a concentré son monitoring sur les thématiques suivantes:

- Programmes de l'UE et coopération internationale dans le domaine FRI
- Politique européenne de la Suisse
- Budget 2023
- Modification de la loi sur le génie génétique
- Conseils politiques scientifiques
- Relève académique
- Sciences des données
- Formation du personnel soignant
- Diverses interventions au sein des Chambres fédérales portant sur des questions liées au domaine FRI

Séances

Le comité du Réseau FUTURE a tenu 9 séances ordinaires et 3 séances extraordinaires au cours de l'année sous revue:

- le 17 janvier
- le 10 février
- le 6 avril
- le 6 mai (séance extraordinaire du groupe de travail sur le thème Horizon Europe)
- le 19 mai
- le 8 juin (séance extraordinaire avec la participation des présidences des organisations responsables pour préparer l'échange avec les parlementaires)
- le 23 juin
- le 26 août
- le 5 octobre
- le 21 octobre (séance extraordinaire concernant la période contractuelle 2023-2026)
- le 15 novembre (séance spéciale sur le message FRI 2025-2028)
- le 29 novembre

En 2022, la coordinatrice et le secrétariat du Réseau FUTURE ont échangé avec une série d'autres actrices et acteurs et organisations sur les thèmes d'actualité dans le domaine FRI. Outre les partenaires issus des hautes écoles, de la recherche et de l'innovation, ils ont été en contact avec les représentant-e-s du Secrétariat d'Etat à la formation (SEFRI) et d'autres départements fédéraux, des représentant-e-s de cantons, d'associations économiques et de groupes d'intérêts liés, ainsi qu'avec des secrétaires de partis. Par ailleurs, la coordinatrice du Réseau FUTURE a participé à deux ateliers organisés par les organisations responsables sur le thème du conseil scientifique en matière de politique. En outre, elle a entretenu des échanges avec l'agence Movetia ainsi qu'avec la Mission suisse et SwissCore à Bruxelles.

Impressum

© Réseau FUTURE 2023

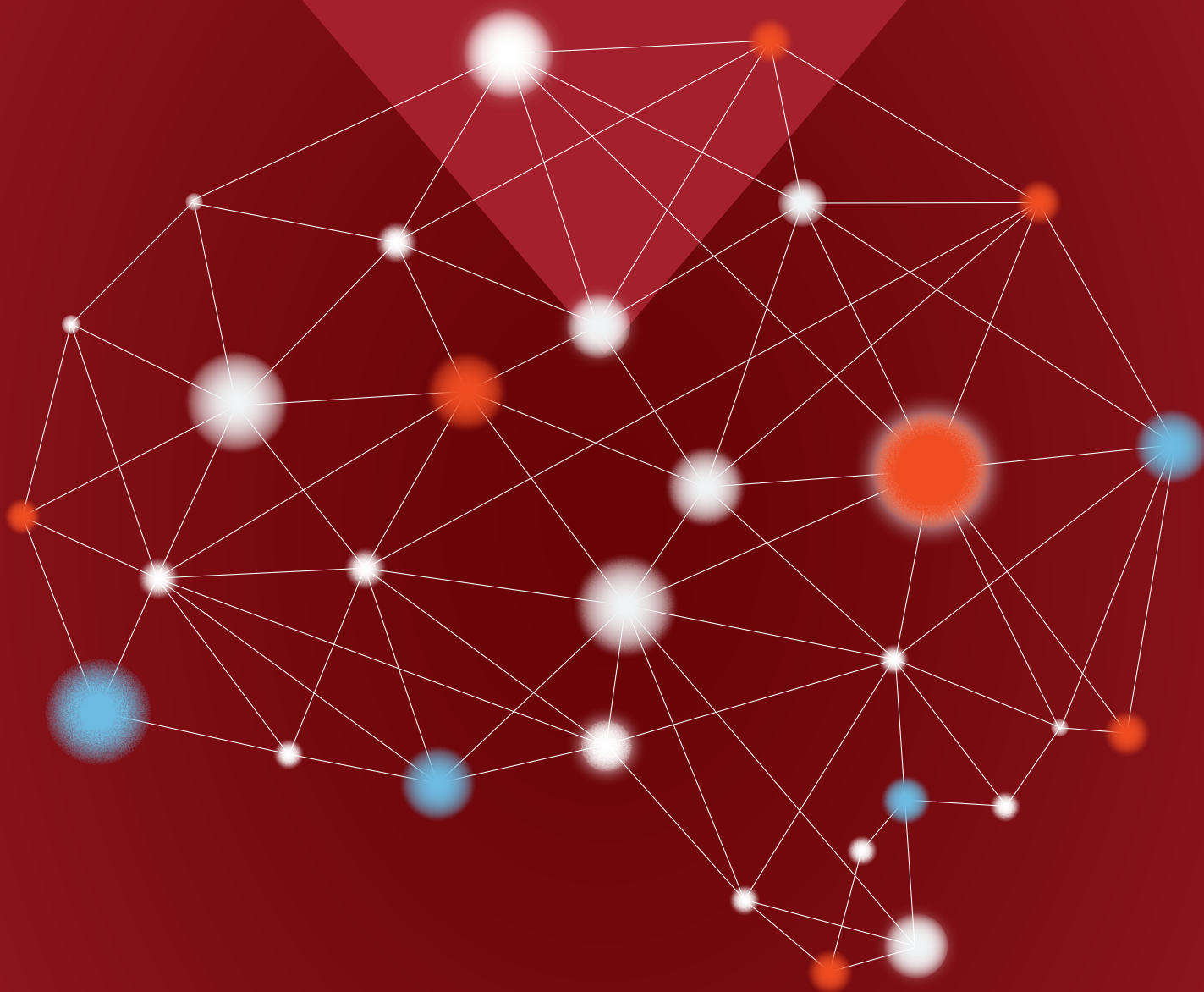
Münstergasse 64/66

3011 Berne

T 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.netzwerk-future.ch



future

science & politique